

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



Engagés pour  
*la réussite des jeunes !*





# Sommaire

|                                                              |    |
|--------------------------------------------------------------|----|
| Le mot de la Présidente                                      | 4  |
| 2024, les points clés                                        | 5  |
| Les jeunes accompagnés - les premiers accueils               | 6  |
| Au fil de l'accompagnement : nature des contacts et demandes | 9  |
| L'Écosystème de l'accompagnement par dispositifs d'État      | 10 |
| L'Écosystème de l'accompagnement par dispositifs internes    | 12 |
| Faciliter l'accès à la formation                             | 13 |
| Favoriser l'accès à l'emploi et l'alternance                 | 15 |
| Construire des partenariats gagnants avec les entreprises    | 18 |
| Lever les freins pour libérer les potentiels                 | 20 |
| Focus sur les Maisonnais                                     | 26 |
| Focus sur les Saint-Mauriens                                 | 27 |
| Focus sur les Charentonnais                                  | 28 |
| Focus sur les Mauritiens                                     | 29 |
| De l'écran à l'engagement : notre communication digitale     | 31 |
| Perspectives 2025                                            | 34 |

© Edu Bastidas © Sara Canonici © Felipe Dladji © Andrej Lisakov



# Le mot de la Présidente

En mai 2024, la Mission Locale de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maur et Saint-Maurice a franchi une étape importante de son histoire en s'installant dans de nouveaux locaux situés au 153 avenue du Général Leclerc, en plein cœur de Maisons-Alfort.



Ce déménagement, au plus près de la station de **métro Maisons-Alfort - Stade** et des lignes de bus, a été rendu possible grâce au soutien fort du **Territoire**. Il reflète notre volonté constante d'améliorer l'accueil, la visibilité et la qualité de l'accompagnement proposés aux jeunes de notre territoire. Ce nouvel élan s'accompagne de l'arrivée en juin 2024 d'une nouvelle direction, portée par **Manuela Modrego**, qui succède à **Fabienne Glessier**, qui a fait valoir ses droits à la retraite. Et je tiens à saluer son travail rigoureux et sans faille après 32 années de service. Cette dynamique s'illustre également par l'engagement de notre structure dans une démarche nationale de labellisation coordonnée par l'Union Nationale des Missions Locales. Cette labellisation vise à garantir la qualité de nos pratiques, à renforcer la transparence de notre action et à asseoir la place stratégique que nous occupons dans le paysage de l'accompagnement des jeunes.

Les résultats enregistrés en 2024 témoignent de la solidité de notre action et de la mobilisation de toute notre équipe. La fréquentation est en hausse, avec **550 jeunes accueillis pour la première fois**, ce qui porte à **986 le nombre total de jeunes accompagnés** dans l'année, soit une progression de 7 %. Le nombre de jeunes en contact avec la Mission Locale a, lui aussi, augmenté de manière significative, atteignant **1 454 jeunes, soit une hausse de 23 %**. Ces jeunes ont été suivis à travers plus de 16 000 interactions : entretiens, ateliers, appels, messages ou courriels. Plus de **9 000 propositions** de services ont été formulées, avec une augmentation notable des jeunes ayant reçu une proposition d'emploi (+7,32 %) ou de formation (+7,4 %).

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) poursuit sa montée en puissance : **135** jeunes ont signé un **CEJ** renforcé en 2024, atteignant ainsi 100 % des objectifs fixés par l'État. Signe fort de son efficacité, plus de la moitié de ces jeunes – exactement **56,6 %** – ont accédé à une **situation professionnelle réussie** à leur sortie du dispositif.

Cependant, ces **résultats** doivent être lus à la lumière d'un contexte économique de plus en plus tendu. Les opportunités d'emploi, de formation et d'alternance se raréfient. On observe une **baisse significative** des entrées en **emploi de plus de 13 %**, de **l'alternance de plus de 28 %** et de **la formation de plus de 10 %**. Seules les **immersions en entreprise** progressent, avec une **hausse de 11,54 %**, preuve que l'expérience concrète en milieu professionnel reste un levier puissant pour ouvrir des perspectives.

L'année 2025 s'ouvre dans un climat d'incertitude et appelle à la prudence. **Les baisses de financements publics annoncées sont impactantes pour notre budget**. Ces diminutions budgétaires, couplées à une conjoncture moins favorable à l'insertion, exigent de notre part une gestion rigoureuse et une réaffirmation de nos priorités.

Dans ce contexte, la Mission Locale s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de la loi pour le Plein Emploi. En intégrant le **Réseau pour l'Emploi (RPE)**, elle participe activement à l'élaboration d'une feuille de route territoriale, concertée avec ses partenaires, autour de plusieurs axes clés : la relation aux entreprises, l'accompagnement des parcours des jeunes, leur inscription à France Travail et leur engagement dans des dispositifs adaptés tels que le CEJ ou le PACEA.

Enfin, fidèle à sa mission d'accueil inconditionnel et à sa capacité d'innovation sociale, notre Mission Locale poursuit en 2025 le développement de nouvelles offres de services avec ses partenaires, dans les domaines de la santé, du sport, de la culture, des loisirs et de la citoyenneté. Car accompagner un jeune, c'est l'aider à construire un avenir professionnel, mais aussi à trouver sa place dans la société.

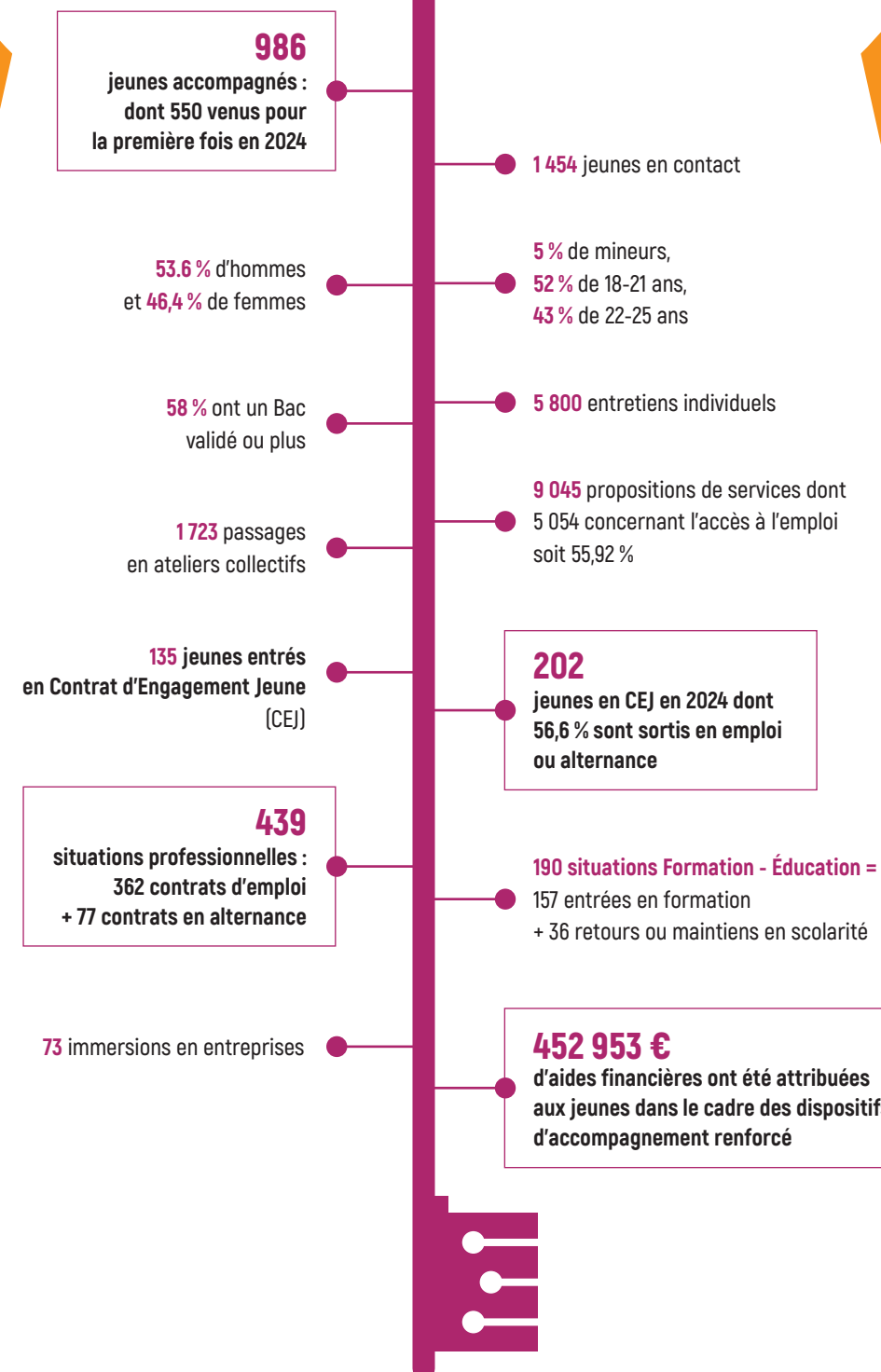
Je tiens à saluer et remercier très sincèrement toutes celles et ceux – salariés, bénévoles, partenaires institutionnels, élus et entreprises – qui contribuent chaque jour à faire vivre ce service public de proximité, essentiel pour les jeunes de nos communes. Ensemble, malgré les incertitudes, nous continuerons à agir avec détermination pour que chaque jeune puisse trouver sa voie.



**Marie-France Parrain**  
Présidente de la Mission Locale de Maisons-Alfort  
Maire de Maisons-Alfort  
Conseillère départementale du Val-de-Marne

## 2024

## les points clés





# Les jeunes accompagnés

## LES PREMIERS ACCUEILS

En 2024, 550 jeunes sont **venus en premier accueil** : il y a eu une **augmentation de 3 %** du nombre de jeunes venus pour la première fois par rapport à 2023. Cela confirme une **tendance à la hausse** des premiers accueils, signe d'une bonne visibilité de la Mission Locale sur le territoire et d'un renouvellement du public accompagné.

### LÉGÈRE PRÉDOMINANCE DES JEUNES HOMMES

La répartition est relativement équilibrée, avec une légère prédominance masculine : **53,6 % jeunes hommes** accueillis pour la première fois, pour **46,4 % jeunes femmes**. Cette proportion est cohérente avec les tendances nationales, où les jeunes hommes sont souvent sur-représentés dans les parcours de décrochage ou de demande d'insertion.

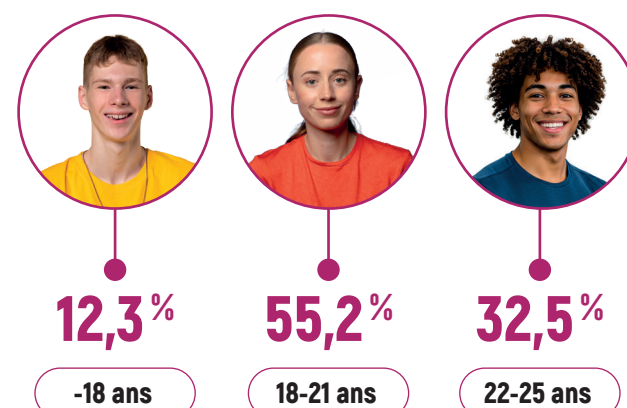
Toutefois, la part des jeunes femmes est significative (près de la moitié) et ce, dans un contexte où les freins à l'insertion (garde d'enfants, discriminations, mobilité, etc.) peuvent être différents et plus marqués pour celles-ci.



### PRÈS DE 90 % DES JEUNES SONT MAJEURS

Côté tranches d'âge, les données révèlent une prédominance **des jeunes majeurs récemment sortis du système scolaire ou en transition** :

- **55,2 % des jeunes ont entre 18 et 21 ans**, âge charnière pour l'insertion dans l'emploi ou la formation.
- **32,5 % ont entre 22 et 25 ans**, une tranche souvent confrontée à des parcours d'insertion plus complexes ou différés.
- Enfin, **12,3 % des jeunes sont mineurs**, une population **croissante de 4 points** au regard de l'année 2023 ce qui souligne notre rôle de **repérage** et d'accompagnement précoce des jeunes en situation de fragilité, en lien avec les actions de prévention du décrochage (Obligation de formation, « Tous droits ouverts » (TDO), partenariats scolaires...).



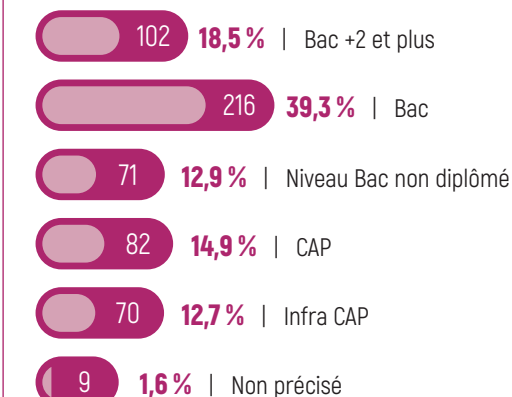
© Yuri Arcurs, © Mohammed Ketto, © Kues1, © Syda Productions, © Rawpixel



## DES JEUNES MAJORITAIREMENT DIPLÔMÉS

Le principal groupe est celui des jeunes **de niveau BAC (39,3 %)**, ce qui pourrait refléter une étape clé dans leur parcours, mais les niveaux de progression vers des validations supérieures sont encore relativement faibles.

Des ajustements dans l'accompagnement pourraient être nécessaires pour les jeunes qui ne sont pas encore classés dans les niveaux plus avancés, avec une attention particulière à ceux qui **ont un niveau Bac+ 2 et plus et niveau Bac autre**, pour s'assurer qu'ils reçoivent le soutien nécessaire pour progresser dans leurs démarches.

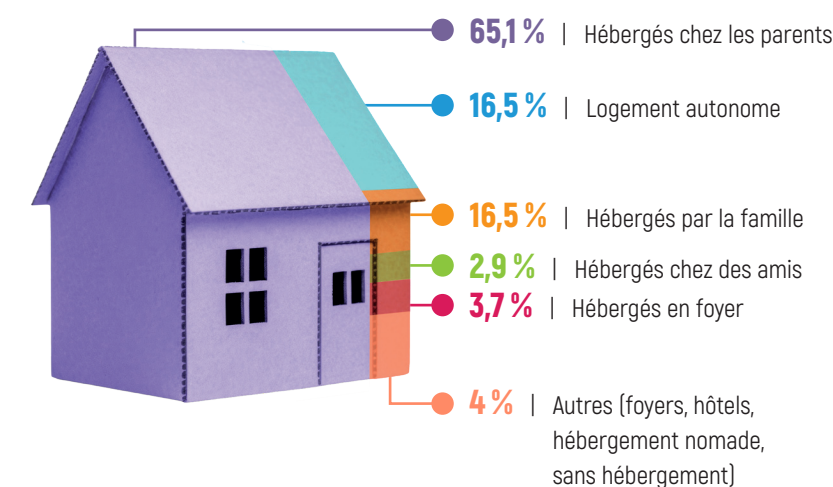


## PLUS DE 65 % DES JEUNES VIVENT CHEZ LEURS PARENTS

La **grande majorité des jeunes (65,1 %)** est hébergée par leurs **parents**, tandis qu'un nombre relativement important de jeunes vit déjà en **logement autonome (16,5 %)**, mais des défis peuvent persister, notamment en matière de gestion de leur indépendance.

Des situations plus précaires sont présentes – **l'hébergement nomade, par des amis et le manque d'hébergement** – pour **3,5 %** des jeunes. Ce qui nécessite un soutien plus urgent pour stabiliser leur situation et éviter l'aggravation de leur précarité.

Les **foyers de jeunes travailleurs (FJT)** et les **autres foyers** représentent des solutions d'hébergement temporaires et spécifiques pour des jeunes en insertion, mais peu nombreux.







ORIGINE DE LA VENUE DES JEUNES

Le bouche à oreille en majorité

La **famille** et les **amis** sont les principales sources d'orientation vers la Mission Locale, représentant ensemble plus de **51 %** des jeunes. **France Travail** joue également un rôle clé, en orientant près de **18 %** des jeunes. Notons que **22,2 %** des jeunes sont venus suite à une préinscription sur notre site internet.

# FOCUS RÉUSSITE

L'orientation majoritaire vers la Mission Locale par le **bouche-à-oreille** suggère une recommandation positive et une bonne perception de ses services par les jeunes et leurs familles.

MOBILITÉ DES JEUNES :  
DÉPENDANCE AUX TRANSPORTS  
EN COMMUN



86,1%

Transports  
en commun



12,8%

Ont un  
véhicule

La grande majorité des jeunes (**86,1 %**) utilise les **transports en commun**, ce qui montre l'importance de ces infrastructures pour leur mobilité quotidienne.

On observe aussi une **faible accessibilité à l'automobile et au permis** : seuls **12,8 %** des jeunes disposent d'un véhicule ou du permis de conduire (**21,3 %**).

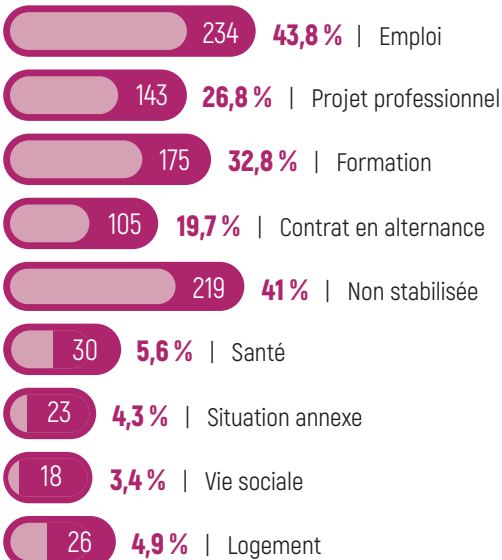
C'est pourquoi des actions d'accompagnement pour faciliter l'obtention du permis de conduire ou d'autres formes de mobilité alternative – comme les **aides aux transports ou au permis de conduire** – sont menées pour aider les jeunes dans leur parcours professionnel et personnel.

LA DEMANDE DES JEUNES :  
PRIORITÉS PROFESSIONNELLES,  
FORMATION ET AUTONOMIE

La majorité des demandes exprimées est axée sur l'**emploi** (**43,8 %**), la **formation qualifiante** (**22,1 %**) et les **contrats en alternance** (**19,7 %**).

Les jeunes de 18-21 ans se concentrent principalement sur la formation et les opportunités professionnelles, tandis que ceux de 22-25 ans privilégient l'emploi, les projets professionnels et le logement, avec un besoin accru d'autonomie.

Le **logement** reste une préoccupation mineure (**5 %**), surtout chez les plus âgés. Des besoins spécifiques en **santé** et **situation sociale** sont identifiés, en particulier pour les jeunes de 22-25 ans.



AU FIL DE L'ACCOMPAGNEMENT :  
nature des contacts et demandes

LES CONTACTS EN PRÉSENTIEL  
PRIVILÉGIÉS

7 599 entretiens, ateliers ou visites

L'accompagnement des jeunes repose principalement sur les **entretiens individuels** (5 800 entretiens - 986 jeunes), les **emails** (3 711 emails- 1 047 jeunes), les **SMS** (4 102 messages- 1 250 jeunes) et les **appels téléphoniques** (1 213 appels/relances - 618 jeunes). Ces canaux permettent un suivi régulier et personnalisé, avec un nombre d'événements important pour chaque moyen de communication, assurant ainsi une proximité continue et une réactivité adaptée.

Les **ateliers** (1 723 événements - 231 jeunes) et les **visites** (76 événements - 63 jeunes) apportent des réponses plus ciblées et adaptées aux besoins spécifiques des jeunes. Les ateliers, en particulier, sont utilisés pour des interventions plus spécialisées, tandis que les visites sont privilégiées pour des situations particulières nécessitant un accompagnement physique direct.



5 800  
entretiens

986 jeunes



3 711  
emails

1 047 jeunes



4 102  
SMS

1 250 jeunes



1 213  
appels/relances

618 jeunes



1 723  
ateliers

231 jeunes



76  
visites

63 jeunes

DES DEMANDES QUI ÉVOLUENT  
DU PREMIER ACCUEIL À  
L'ACCOMPAGNEMENT CONTINU

Bien que les jeunes en premier accueil se concentrent davantage sur la **recherche d'emploi**, la **définition de leur projet professionnel** et l'**alternance**, la demande d'**emploi** (**46,4 %**) est la plus importante parmi les jeunes accompagnés. Surtout chez les jeunes de 18-21 ans (224 demandes) et de 22-25 ans (202 demandes), reflétant une recherche de stabilité professionnelle.

Une forte demande pour des **formations qualifiantes** (**27 %**), particulièrement chez les jeunes de 18-21 ans (138 demandes) et de 22-25 ans (102 demandes), visant à améliorer leur employabilité.

Les **jeunes de 18-21 ans** (102 demandes) et de 22-25 ans (75 demandes) privilégient l'**alternance** (**20,6 %**) pour combiner formation et expérience professionnelle, ainsi qu'une rémunération.

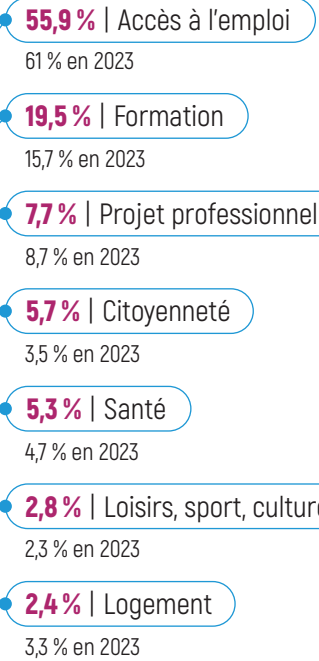
# FOCUS

On peut aussi supposer que les jeunes ne mentionnent pas directement leurs besoins en dehors de la sphère professionnelle. Ces besoins sont souvent identifiés au cours de l'accompagnement, lorsque les conseillers repèrent des freins qui influencent leur insertion. Cela montre l'importance d'une écoute attentive et d'un suivi personnalisé.

NOS PROPOSITIONS

En 2024, la baisse générale des propositions semble concerner principalement l'**accès à l'emploi**, le **logement** et le **projet professionnel**, tandis que des domaines comme la **citoyenneté**, la **formation**, et les **loisirs, sport, culture** montrent une certaine stabilité ou une légère hausse.

Ce qui traduit une baisse des opportunités au regard de 2023 et une population qui nécessite un accompagnement renforcé pour la levée des freins périphériques (compétences douces, confiance en soi, santé mentale, etc.).





# L'Écosystème de l'accompagnement

## PAR DISPOSITIFS D'ÉTAT

### L'OBLIGATION DE FORMATION POUR LES 16-18 ANS

Les Missions Locales sont des acteurs clés pour l'orientation et l'accompagnement des jeunes, notamment dans le cadre de l'**obligation de formation** et en lien avec l'**Éducation Nationale**. Durant l'année, des questions ont été soulevées concernant l'obligation de formation et les 3 dispositifs mis en place dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle – **Avenir Pro, Ambition Emploi et Tous Droits Ouverts (25 jeunes)** – et le repérage des jeunes "décrocheurs" identifiés par l'État.

**132 jeunes mineurs** ont été en contact avec la Mission locale : **82 jeunes (62 %)** ont respecté leur **obligation de formation**. Parmi eux, **46** ont accédé à **55 situations professionnelles**.



Bien que la **moitié des jeunes accompagnés parviennent à intégrer des dispositifs de formation** grâce à un accompagnement actif, facilitant même un retour à la scolarité pour certains, l'accès demeure complexe pour une partie d'entre eux. Ces difficultés sont souvent liées aux spécificités de l'adolescence, à des problématiques familiales et/ou sociales, à des enjeux de santé (incluant phobies et troubles de l'attention), ainsi qu'à des suivis éducatifs. De plus, le financement des formations qualifiantes et rémunérées reste un obstacle récurrent.

### LE PARCOURS CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE (PACEA)

Le **PACEA** est le cadre contractuel de l'**accompagnement des jeunes** dans les Missions Locales. Ce **parcours individualisé** est proposé aux **16-25 ans** (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap), sans emploi, ni formation, qui ont besoin d'un accompagnement renforcé pour construire et réaliser leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

#### RÉSULTATS 2024

- **169 jeunes entrés en 2024**
- **303 jeunes accompagnés en 2024**
- **119 jeunes ont bénéficié d'une situation structurante (soit 40 %)**
- **198 sorties** depuis la création du dispositif :
  - une majorité de sorties positives à **44,3 %**
  - 3 mois après leur sortie du PACEA, **près d'un jeune sur deux accède à une activité professionnelle** (emploi ou alternance), ce qui montre une efficacité globale du parcours vers l'emploi.

### LA COTRAITANCE AVEC FRANCE TRAVAIL (PPAE)

**Hausse des entrées en cotraitance +180,28 %**

Un travail de partenariat important a été réalisé avec les deux agences France Travail du territoire ; Maisons-Alfort et Saint-Maur. De plus, le service emploi de la Mission Locale et les équipes entreprises des agences ont collaboré sur différents projets : prospection partagée des entreprises, participation aux forums et à l'action "Du Sport Vers l'Emploi" DSVÉ. Ces collaborations dans la perspective du RPE expliquent la hausse des entrées en cotraitance.

**Fin de la cotraitance en 2024** au profit de la signature de l'accord-cadre entre France Travail et les Missions Locales, dans le cadre de la mise en œuvre de la Loi pour le plein emploi. L'expérience de présentation de l'offre de services de la Mission Locale au sein des agences, nous incite à poursuivre cette démarche avec les partenaires du Réseau Pour l'Emploi (RPE). Une programmation a été mise en place et sera réévaluée.

#### RÉSULTATS 2024

- **198 entrées** dans le dispositif
- **104 sorties** : **81,4 % des sorties positives aboutissent à une insertion stable** (emploi durable ou alternance) et **61,6 %** des sorties positives concernent un emploi durable
- **242 jeunes accompagnés** en PPAE en 2024
- **105 jeunes ont bénéficié d'une situation structurante (53 %)**
- **65 %** des parcours durent 6 mois

### LE CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE (CEJ)

Le **CEJ** est un **dispositif d'accompagnement intensif**, proposé aux jeunes de **16 à 25 ans révolus** (jusqu'à 29 ans pour les jeunes en situation de handicap), **sans emploi, ni formation, et éloignés du marché du travail**.

Ses objectifs : remobiliser les jeunes les plus en difficulté, favoriser l'accès à **une formation, un emploi, ou une alternance** et renforcer l'autonomie, **la confiance en soi**, et l'acquisition de **compétences sociales et professionnelles**.

Son fonctionnement : les jeunes sont accompagnés de manière **intensive** par un conseiller référent, ils s'engagent dans un parcours de **15 à 20 heures d'activités hebdomadaire**. Ils signent un contrat avec la Mission Locale qui rappelle leurs engagements réciproques. Ils peuvent bénéficier, selon leur situation économique, d'une allocation mensuelle de **552,29 €** pour soutenir leur implication en 2024.

La durée d'accompagnement est de **6 à 18 mois maximum** selon la situation du jeune. Les jeunes ont participé aux **239 ateliers collectifs** spécifiques qui ont été réalisés.

#### RÉSULTATS 2024

- **135 jeunes entrés** dans le dispositif
- **202 jeunes accompagnés** en CEJ en 2024
- **87 jeunes ont bénéficié d'une situation structurante durant l'année (42 %)**
- Taux de sortie professionnelle réussie : **56,6 %** pour **182 jeunes** depuis le début du dispositif
- **74 %** des parcours durent moins de 6 mois
- Montant des allocations versées aux jeunes : **405 361 €**



# PAR DISPOSITIFS INTERNES

## L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

• **13 jeunes** ont été orientés en D2M en 2024 et ils ont tous débuté cette prestation. **8 jeunes** ont réalisé entièrement la prestation, 5 l'ont interrompu : 2 CDI, 3 abandons pour raison de santé, dispositif inadapté, reprise d'une recherche d'emploi.

• En moyenne, le suivi nécessite entre 6 et 10 rendez-vous sur une durée de 2 à 3 mois.

En 2024, les jeunes présentent une meilleure capacité d'analyse et de réflexion, avec des outils adaptés à leur niveau.

### # LA PAROLE AUX JEUNES

« J'ai pu construire mon projet professionnel de manière structurée et éclairée. Ce parcours m'a permis d'explorer mes compétences, mes qualités et mes savoir-faire à travers divers exercices pratiques. Certains (...) m'ont révélé des aptitudes que je ne soupçonnais même pas, ce qui a renforcé ma confiance en moi(...). À toute personne hésitant sur son avenir, je recommande vivement cette démarche, car elle permet de se découvrir, d'affiner son orientation et de trouver un métier qui nous correspond vraiment. »

Roua, 25 ans



# Faciliter l'accès à la formation

Même si **134 jeunes** ont intégré **159 formations**, c'est une baisse de **5 %** au regard de 2023.

Dans un contexte plutôt contraint, une évolution positive mérite d'être soulignée : **la progression des formations certifiantes – +47,6 %** – qui montre une orientation renforcée vers des parcours qualifiants et structurants, potentiellement porteurs d'insertion durable.

La part des **formations régionales** reste dominante et progresse – **86 entrées, soit 54 %** – mais quasi toutes les entrées en autres formations sont en baisse, surtout les formations linguistiques et les actions de compétences de base professionnelles.

Notons la participation de **17 jeunes aux Google Career Certificate** : cinq formations professionnalisantes 100 % en ligne élaborées par Google, permettant d'acquérir des compétences pour des métiers d'avenir.

Afin de pallier la baisse des entrées en formation, nous avons mis en place des ateliers "**Les rendez-vous de la formation**", dont l'objectif est de faciliter et développer l'accès à la formation, en particulier, les dispositifs financés par la Région Île-de-France. Cette dynamique se poursuivra en 2025.

## DIRECT'EMPLOI : L'ACCOMPAGNEMENT DU SERVICE EMPLOI DE LA MISSION LOCALE

Afin d'accompagner les jeunes **prêts** à l'emploi, le service emploi reçoit des jeunes en entretien individuel pour les soutenir dans la méthode et proposer des opportunités.

### RÉSULTATS

- **140 jeunes** ont été accompagnés, soit +6 % qu'en 2023
- **144 jeunes** sont sortis du dispositif, +40 %/2023
- Durée moyenne de l'accompagnement 1,5 mois
- **Taux de sorties solutions professionnelles : 60 %**

On observe une baisse des sorties vers l'emploi de 5 points au regard de 2023.

## LES JEUNES SOUS MAIN DE JUSTICE EN MILIEU OUVERT (JSMJ-MO)

### Un public fragile et surexposé

À la Mission Locale, **11 jeunes sous main de justice en milieu ouvert** ont été accompagnés. Tous sont des hommes, âgés de 20 à 25 ans.

Concentrés sur **la recherche d'emploi (82 %)**, avec pour certains l'accès à la formation professionnelle, ou en alternance **(18 %)**.

Avec des parcours de vie souvent marqués par une **grande précarité**, l'entrée dans un accompagnement reste difficile pour ces jeunes. À cela s'ajoutent des **problématiques de santé physique ou mentale**, des situations de **rupture familiale ou institutionnelle**, un **accès limité aux soins, voire un vécu de rue ou d'errance**.

## LES SECTEURS D'ACTIVITÉ PRÉPARÉS

On observe une forte spécialisation au sein de chaque grand secteur d'activité préparé. **L'informatique** domine le support à l'entreprise, la **sécurité** est prépondérante dans les services à la personne, **l'animation** dans l'hôtellerie-tourisme, le **commerce non alimentaire** dans la vente, et la **maintenance informatique** dans l'installation et la maintenance.



**Support  
à l'entreprise**  
22 % des entrées  
en formation  
dont 70 % métiers  
de l'informatique



**Service  
à la personne  
et la collectivité**  
17 % dont 72 %  
métiers de la sécurité  
(sinon aide à la vie  
quotidienne)



**Hôtellerie,  
restauration,  
tourisme**  
12 % dont 80 %  
métiers de  
l'animation



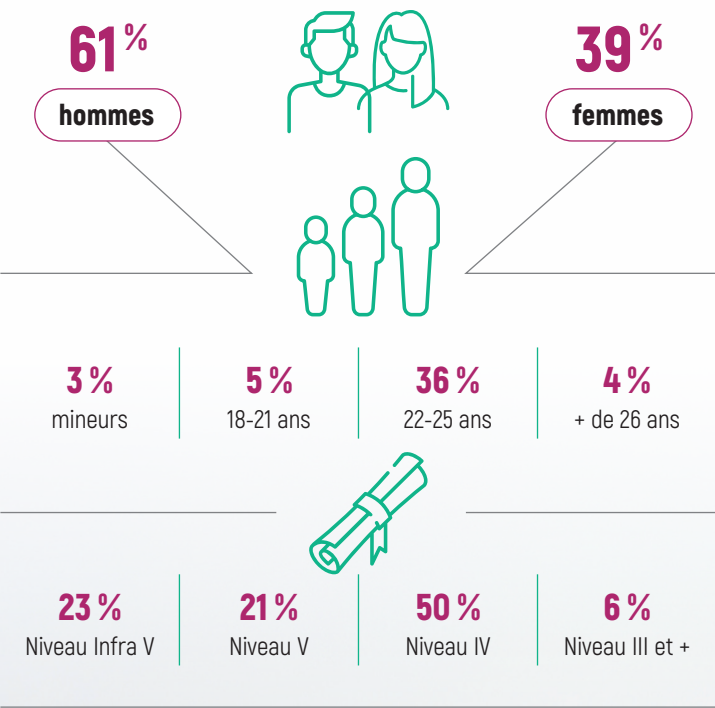
**Commerce  
vente et grande  
distribution**  
11 % dont 90 %  
commerce non  
alimentaire



**Installation et  
maintenance**  
10 % dont 75 %  
en maintenance  
informatique



TPOLOGIE DES JEUNES EN FORMATION



Les jeunes formés présentent une **majorité masculine**, une **prédominance de la tranche d'âge 18-21 ans** et une **baisse de la part des mineurs** par rapport à 2023.

Les **niveaux Bac et non validés** représentent une part importante – respectivement **50 % et 33 %** – tandis que les **niveaux infra CAP-BEP** sont en **progression** – **51 % vs 46 %** en 2023. Plus d'un tiers du public – **38 %** – n'a pas de certification.

QUELLES PERSPECTIVES EN 2025 ?

L'année écoulée a été marquée par une **diminution globale** des entrées en formation. Toutefois, il est important de souligner que cette tendance a été partiellement contrebalancée par un engouement notable pour les **formations dispensées en e-learning**, témoignant d'une évolution des pratiques et des préférences en matière d'apprentissage.

Pour 2025, l'objectif principal est de parvenir à une **stabilisation** du niveau des intégrations. En effet, bien que les missions locales occupent une position centrale en tant qu'acteurs de la prescription de formations pour les jeunes en voie d'insertion professionnelle, un défi majeur se présente : **une diminution significative de l'offre de formation au niveau régional, atteignant une réduction de 50 %**. Cette contraction de l'offre impacte directement la capacité de la Mission Locale à répondre efficacement aux besoins des jeunes qu'elle accompagne.

Favoriser l'accès à l'emploi et l'alternance

**349 jeunes en dispositifs** sont entrés en situation d'emploi ou alternance : **362 contrats d'emploi** et **77 contrats d'alternance** totalisant **439 entrées en situation professionnelle**.

L'analyse des données entre 2023 et 2024 met en lumière une **tendance globale à la baisse**, avec un recul de **8,7 % du nombre total de jeunes ayant intégré un parcours professionnel**.

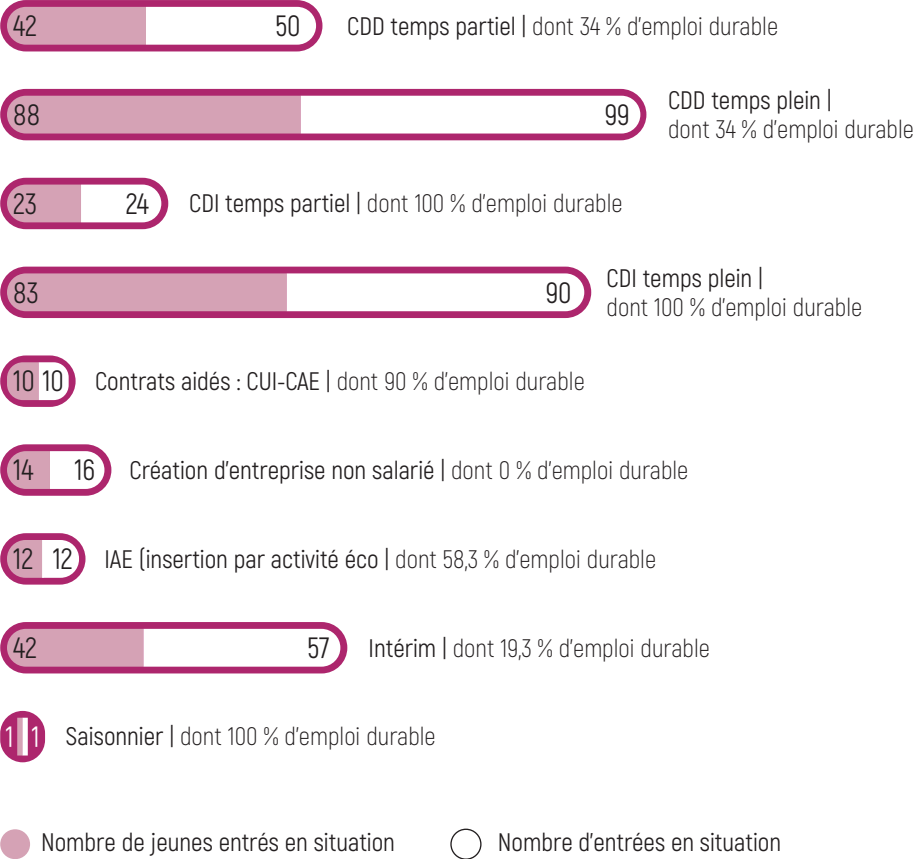
Cette diminution est particulièrement marquée sur l'**emploi ou en alternance (-10,5 %)**, et plus précisément sur l'**alternance (-13,5 %)**, ce qui peut traduire une conjoncture économique moins favorable ou des difficultés accrues de placement dans ce type de contrat.

D'autre part, l'**augmentation du nombre de contrats aidés (+66,7 %)** témoigne d'un plus grand recours à ces dispositifs, qui peuvent jouer un rôle de tremplin pour certains publics.

Enfin, les **immersions en entreprise** sont en **légère hausse**, confirmant leur utilité comme outil de remobilisation et de découverte du monde professionnel.

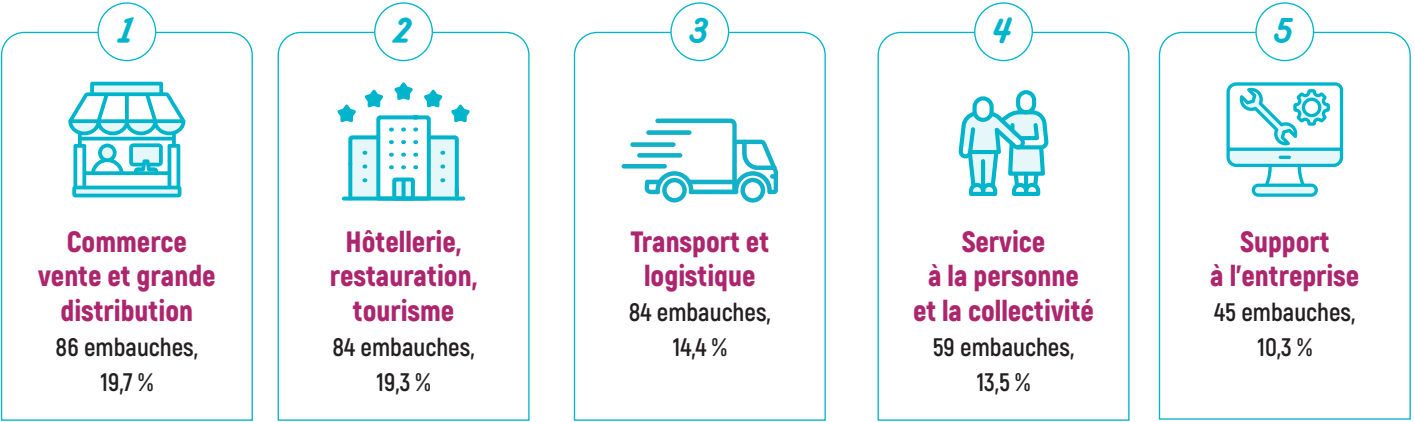
Ces éléments doivent nourrir notre réflexion stratégique sur l'accompagnement vers l'emploi et sur les ajustements à envisager en termes d'actions et de partenariats.

LES DIFFÉRENTS TYPE DE CONTRATS



LES 5 SECTEURS QUI CUMULENT 77,5 % DES EMBAUCHES

Ces domaines d'activité représentent une diversité d'opportunités, allant des services directs à la clientèle à des fonctions de support.







## LES FEMMES AU TRAVAIL : QUELLES RÉALITÉS DERRIÈRE LES CHIFFRES ?

La répartition femmes-hommes parmi les jeunes embauchés varie fortement selon les secteurs.

Les femmes sont **majoritaires dans le Support à l'entreprise (64,3 %)** et bien représentées dans le **Commerce/Vente (55,3 %)**. La **parité est presque atteinte** dans les Services aux personnes (49 %).

En revanche, elles restent **minoritaires dans l'Hôtellerie-Restauration (42,9 %)** et sont **très peu présentes dans le Transport/Logistique (10 %)**, où des freins à l'attractivité persistent.

Quand on élargit l'analyse à l'ensemble des secteurs, certains se révèlent **quasiment exclusivement féminins** chez les jeunes embauchés, comme la **Santé**, les **Banques/Assurances/Immobilier**, ou encore le **Façonnage d'ouvrages d'art**. À l'inverse, des domaines comme le **BTP** ou l'**Installation/Maintenance** n'ont **recruté aucune jeune femme**.

## COMMENT FAVORISER L'EMPLOI ET L'ALTERNANCE DE TOUS LES JEUNES ?

Cette analyse met en évidence des tendances claires : les **cinq secteurs recruteurs** offrent de réelles opportunités aux jeunes, mais les **écarts entre femmes et hommes restent importants**.

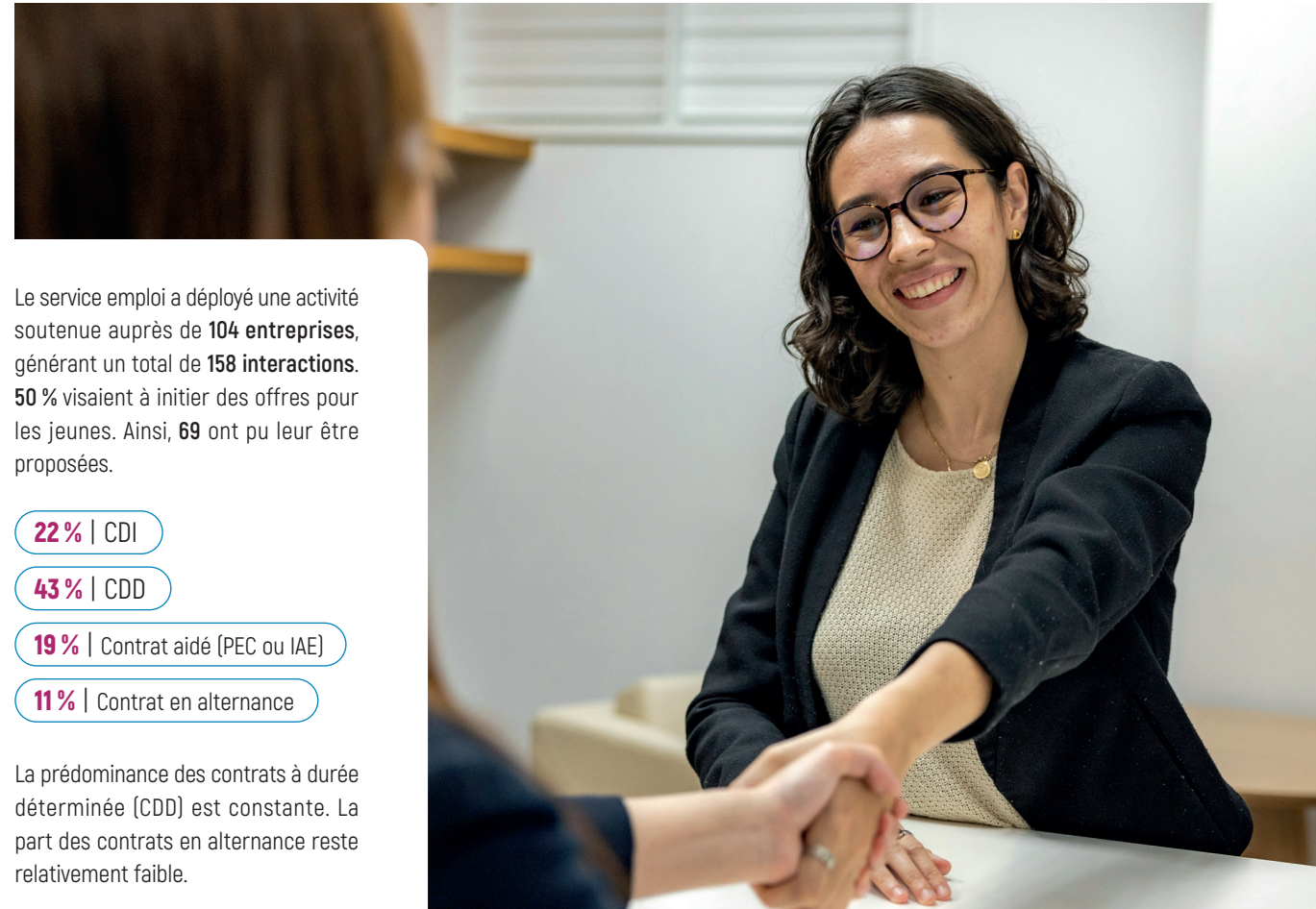
Dans certains secteurs, les **jeunes femmes sont encore peu présentes**, soulevant des questions sur l'attractivité des métiers et l'**égalité dès l'entrée sur le marché du travail**.

En 2025, nous engagerons des actions pour encourager davantage de diversité et d'inclusion dans tous les secteurs.





# Construire des partenariats gagnants avec les entreprises



Le service emploi a déployé une activité soutenue auprès de **104 entreprises**, générant un total de **158 interactions**. **50 %** visaient à initier des offres pour les jeunes. Ainsi, **69** ont pu leur être proposées.

**22 %** | CDI

**43 %** | CDD

**19 %** | Contrat aidé (PEC ou IAE)

**11 %** | Contrat en alternance

La prédominance des contrats à durée déterminée (CDD) est constante. La part des contrats en alternance reste relativement faible.

## CRÉER DES PONTS VERS L'EMPLOI : DIFFUSION ET MISES EN RELATION

Au total, **131 offres d'emploi** ont été diffusées auprès des jeunes. Elles ont permis **118 mises en relation** entre les jeunes et les employeurs. Toutefois, le taux de conversion s'avère faible, avec seulement **19 % d'aboutissement**. Or, le taux élevé de refus employeur (ou de non-réponse aux mises en relation), qui atteint **73 %**, contre **50 %** en 2023, interroge. Cette augmentation significative soulève des questions : évolution des besoins des entreprises, inadéquation des profils présentés, contexte économique, etc.

## LE PARRAINAGE VERS L'EMPLOI

Le service emploi met en œuvre le **dispositif de parrainage**, soutenu par l'État. Ce dispositif repose sur l'engagement bénévole de **parrains et marraines issus du monde professionnel**, qui accompagnent individuellement des jeunes dans leurs démarches vers l'emploi ou la formation.

L'objectif est de **les soutenir dans leur parcours** en renforçant leur confiance, en travaillant les codes de l'entreprise et en facilitant l'accès à un réseau professionnel. La Mission Locale assure le **repérage des jeunes, la mobilisation et le suivi des parrains/marraines**, ainsi que le bon déroulement des accompagnements. Ce dispositif, fondé sur la **solidarité et le partage d'expérience**, constitue un **levier complémentaire** pour lutter contre les inégalités d'accès à l'emploi.

**14** jeunes ont bénéficié d'un parrainage cette année

**20** jeunes accompagnés sur le dispositif

**5** parrains et marraines rencontrent les jeunes

**13** ont accédé à une solution professionnelle : alternance (31 %), un emploi (31 %), une formation (31 %) ou une immersion professionnelle (7 %)

## LES ACTIONS AVEC NOS PARTENAIRES

Notre engagement s'est également traduit par une **participation active** à des initiatives et des partenariats stratégiques sur les quatre villes du territoire et au-delà.

Ces actions témoignent d'une **volonté proactive de développer des partenariats locaux** et de participer à des événements clés pour **identifier des opportunités d'emploi pour les jeunes** et renforcer les liens avec les entreprises du territoire et au-delà.



### Maisons-Alfort

- **Place d'Avenir - SANOFI** : participation à cet événement, renforçant la visibilité auprès d'un acteur majeur du territoire.
- **Mairie de Maisons-Alfort** : organisation de 2 rencontres avec un recruteur, dont une incluant un job dating, facilitant la mise en relation directe entre les jeunes et les opportunités d'emploi locales.



### Saint-Maur des Fossés

- **Rencontre avec un recruteur - Carrefour Market** : organisation d'une rencontre ciblée avec un recruteur local, incluant un job dating pour des mises en relation directes.
- **Rencontre de l'intérim (Synergie)** : établissement de liens avec une agence d'intérim, un partenaire clé pour l'emploi des jeunes.



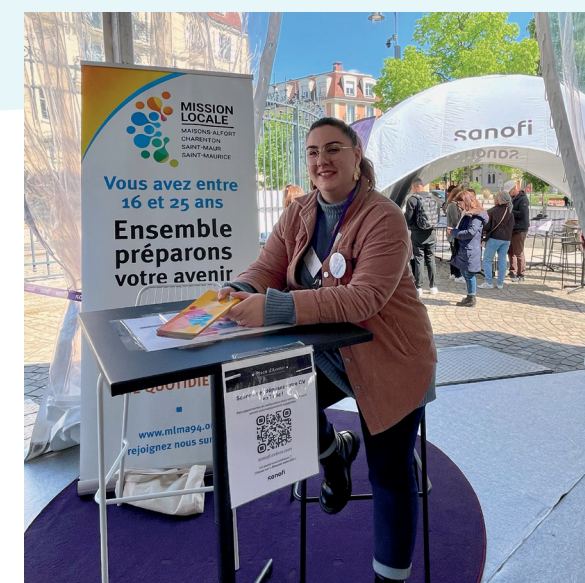
### Charenton

- **Salon Le Printemps de l'Emploi - Bercy** : participation à un événement d'envergure départementale, élargissant le champ d'action au-delà du territoire immédiat.



### Saint-Maurice

- **Forum Le Réveil de l'Emploi** : collaboration intercommunale pour l'organisation d'un forum emploi.



## QUELS AXES D'AMÉLIORATION POUR DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS ?

Il sera essentiel de renforcer les partenariats existants, notamment avec les entreprises rencontrées localement (petits déjeuners, mairie, job datings). Et d'évaluer l'efficacité des événements auxquels nous participons en termes de résultats concrets. Une meilleure compréhension des besoins spécifiques des entreprises du territoire permettra d'adapter notre accompagnement. Enfin, la collaboration avec les communes voisines doit être maintenue et développée pour élargir les opportunités offertes aux jeunes.





## Lever les freins pour libérer les potentiels

La Mission Locale s'inscrit dans une logique d'**accompagnement global** des jeunes, en veillant à prendre en compte l'ensemble des freins à leur insertion sociale et professionnelle. Cette approche repose sur une conviction forte : **l'accès à l'emploi ou à la formation ne peut être envisagé sans un soutien sur les autres aspects de la vie quotidienne.**

Nos conseillers travaillent dans une **logique de parcours**, en s'appuyant sur les dispositifs du droit commun, mais aussi sur des **aides financières spécifiques** permettant de répondre à des situations urgentes ou bloquantes. L'accompagnement est pensé comme un **levier d'autonomie et de remobilisation**. Il s'appuie également sur la mise en réseau avec les acteurs du territoire, dans une approche partenariale forte.

### # FOCUS 2024

*En 2024, grâce à l'engagement des équipes et aux dispositifs mobilisés, **480 051,25 €** ont été versés aux **986 jeunes accompagnés** sous forme d'aides ponctuelles ou d'allocations dans le cadre des parcours contractualisés, soit **94,36 %** (CEJ, PACEA, etc.).*



### LES AIDES FINANCIÈRES PONCTUELLES

Ces aides se répartissent entre **aides individuelles**, pour répondre à des situations personnelles spécifiques (subsistance, équipement informatique, mobilité, formation, etc.) et **aides collectives**, dans le cadre d'actions de groupe (sorties culturelles, BAFA, achats de matériel commun, etc.).



**Le Fonds Municipal  
d'aide aux jeunes  
de Maisons-Alfort  
de la Ville de  
Maisons-Alfort**

**6 056,80 €**

ont été attribués pour 6 aides  
individuelles et 10 aides  
collectives



**Région Île-de-France**

Près de **40 000 €**  
distribués aux jeunes

- **Aides au permis B : 23 400 €**  
attribués à 18 jeunes,  
soit 1 300 €/jeune
- **Chèques mobilité : 16 165,40 €**  
ont été distribués en 2024,  
soit 19,7 % de plus qu'en 2023



**Appui financier  
du département  
du Val-de-Marne**

**13 439 €**

ont été versé à 14 jeunes,  
dont +66 % pour financer  
ou cofinancer une formation

### LES ALLOCATIONS VERSÉES VIA LES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT RENFORCÉ

**PACEA**

**50 682 €**

versés aux **303** jeunes



**CEJ**

**369 873,45 €**

versés aux **202** jeunes





## LA SANTÉ, FACTEUR PILIER DE L'INSERTION

### 35 actions santé proposées en 2024 aux jeunes

**Accès aux soins :** 23 bilans de santé CPAM ont été prescrits. Une psychologue a reçu 35 jeunes pour un total de 85 rendez-vous. Parmi les problématiques rencontrées : TDAH non diagnostiqué, troubles anxieux ou dépressifs, troubles de l'humeur, dépression sévère, anxiété sociale, troubles du comportement, stress post-traumatique, troubles de l'identité, violences intra-familiales et addictions.

**Prévention et information :** 5 ateliers « Bien dans son corps, bien dans sa tête » animés par un médecin de Créteil Solidarité (41 participants) abordant alimentation, activité physique, stress, sommeil, santé mentale, relations sociales, addictions et le système de santé. Des thèmes moins spontanés comme la santé sexuelle (prévention IST), les vaccinations et la fiabilité des informations en ligne sont également intégrés.

**Moins de 9 % des jeunes accompagnés sont sans couverture sociale en 2024 :** 5 ateliers « La sécu & moi » (environ 30 jeunes) pour comprendre les démarches d'affiliation à la sécurité sociale.

**Nutrition :** 2 ateliers nutritionnels organisés par Créteil Solidarité (19 jeunes), incluant théorie et pratique culinaire.

## VERS UN MEILLEUR ACCÈS AUX SOINS POUR LES JEUNES

Une convention sera signée en 2025 avec l'Assurance Maladie du Val-de-Marne pour renforcer l'accès aux droits et aux soins. Dans cette dynamique, le projet « Bouge, Mange, Vis », porté en réponse à un appel à projets de l'Assurance Maladie, a été lancé en 2024. Il propose des ateliers nutrition, cuisine et sport en partenariat avec la Maison Sport Santé de Créteil, et se poursuivra tout au long de l'année 2025.

### Perspectives 2025 : prévention et la sensibilisation

- Déploiement mensuel du projet « Bouge, Mange, Vis » pour encourager une alimentation saine et une activité physique régulière contre la sédentarité.
- Ateliers mensuels animés par des ambassadeurs de la santé mentale de février à juin, favorisant l'échange et l'information pour déstigmatiser et sensibiliser sur ce sujet via une approche de pair à pair.



## SORTIR DE L'INVISIBILITÉ LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2024, 78 jeunes en situation de handicap ont été accompagnés dans leur insertion. Cette progression de +44 % par rapport à 2023 marque une étape inédite : celle d'une meilleure détection, d'un accès facilité à nos services... et d'une volonté affirmée de ne laisser personne de côté.

Parmi eux, 43 % étaient accueillis pour la première fois – un chiffre significatif qui peut traduire à la fois une ouverture élargie de notre accompagnement, une meilleure identification des jeunes en situation de handicap, ou encore une augmentation du public repéré, jusque-là éloigné des droits communs.

### Mieux comprendre les parcours pour adapter nos réponses

Les jeunes accompagnés présentent des parcours très divers, mais une constante émerge : 60 % des situations relèvent d'un handicap psychique, cognitif ou mental, avec une hausse marquée des jeunes identifiés comme appartenant au trouble du spectre autistique (TSA).

Malgré les freins rencontrés, près de la moitié (48 %) ont été orientés vers le marché de l'emploi ordinaire, démontrant que l'inclusion est possible, dès lors que les bons leviers sont mobilisés.

### Des réussites concrètes

L'accompagnement se fait dans une logique de droit commun, avec des ajustements nécessaires en fonction des besoins spécifiques. En 2024 :

**20** jeunes ont intégré un CEJ, dont un en lien avec France Travail

**8** jeunes ont bénéficié du dispositif Direct'Emploi

**13** jeunes ont accédé à une formation qualifiante ou pré-qualifiante

**15** jeunes ont accédé à l'emploi, dont 8 en CDD et 7 en CDI



Cependant, 20 % des jeunes vivent des situations de maladie chronique ou de souffrance psychique qui rendent leur parcours plus instable, avec des périodes de rupture ou de retrait temporaire. Ces jeunes nécessitent un accompagnement plus souple, plus progressif, et souvent plus long. Au 31 décembre 2024, 40 % sont toujours inscrits comme demandeurs d'emploi, tandis que 19 % sont dans une situation dite "non professionnelle", souvent liée à leur état de santé.

### L'Emploi accompagné pour les jeunes en situation de handicap

La plateforme Emploi accompagné qui entretient un partenariat privilégié avec les Missions Locales, a été mise en place dans le Val-de-Marne : 4 jeunes ont intégré un Emploi accompagné via la plateforme, 100 % d'hommes et 25 % sont sans diplôme.

### Des partenariats essentiels pour un accompagnement coordonné

La coopération avec la MDPH du Val-de-Marne reste un pilier fort : échanges réguliers

autour de situations complexes, accompagnement dans les démarches, participation des Missions Locales aux réunions d'équipes pluridisciplinaires départementales, selon un roulement partagé entre structures.

### Perspectives : mieux accueillir, mieux comprendre, mieux outiller

L'année 2025 s'ouvre avec des perspectives fortes pour renforcer notre action auprès des jeunes en situation de handicap et notamment ceux concernés par un TSA : en nous formant pour mieux accompagner, en identifiant mieux les situations et en adaptant nos parcours.



# LE LOGEMENT : SANS LOGEMENT STABLE, PAS DE PROJET STABLE

En matière d'insertion, le logement joue un rôle souvent invisible, mais déterminant. Sans lieu stable, difficile de se projeter, de se former, de travailler, ou même d'entamer un parcours. Pourtant, **le logement reste peu exprimé comme besoin prioritaire par les jeunes.**

## Des indicateurs en trompe-l'œil

Sur les **550 jeunes reçus en premier accueil en 2024**, seuls **4 %** mentionnent une situation d'hébergement précaire (foyers, hôtels, sans hébergement ou instabilité résidentielle). Néanmoins, **23 % sont hébergés hors du domicile parental** – chez un membre de la famille, un ami ou en foyer – ce qui peut témoigner de formes d'habitat "par défaut", souvent insécures ou transitoires.

## Une référence logement à double entrée

À la Mission Locale, **une conseillère est référente logement**, tout en étant **CISP**, avec un portefeuille d'environ 100 jeunes. Elle y intègre **47 jeunes sur la thématique logement**, dont **12 jeunes dans le cadre du dispositif Logement Relais Jeunes (LRJ)**, en lien avec le foyer de jeunes travailleurs ALJT de Créteil.

Parmi les **35 jeunes** reçus cette année pour une demande de logement (iso 2023) : **14 jeunes** ont sollicité uniquement des conseils et des informations sur le logement. Et **21 jeunes** ont demandé un accompagnement dans leur recherche d'hébergement. Parmi eux, **8** ont pu accéder à un hébergement adapté, soit un taux significatif de 38 %.

**30 %** des jeunes interrompent leur accompagnement vers le logement. Souvent confrontés à des situations précaires, ils se voient proposer une orientation vers des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS). Mais, ces structures sont souvent rejetées par les jeunes en raison de la dimension collective de l'hébergement, de l'accompagnement pluridisciplinaire jugé contraignant, et des délais d'attente longs.

## Le Logement Relais Jeunes (LRJ)

En l'absence d'un **Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)** sur notre territoire, la Mission Locale joue un rôle essentiel dans l'accompagnement vers l'autonomie résidentielle. Ainsi, **12 jeunes** ont été spécifiquement intégrés au dispositif **Logement Relais Jeune (LRJ)**, en partenariat avec **l'ALJT de Créteil**, soutenu par **le Conseil départemental du Val-de-Marne**.

Grâce aux **10 studettes** équipées mises à disposition par l'ALJT de Créteil, ce dispositif offre un cadre structurant et un accompagnement individualisé.

## Des résultats engageants

**Amélioration des revenus** : 6 jeunes dépassent désormais les 1700 € par mois, contre un seul en début d'année. Malgré ces avancées, le dispositif est confronté à la **problématique des durées de séjour prolongées** en raison des **délais de traitement DALO/SYPLO** et du manque de logements disponibles.



© Vazgenwaka

# LES VISITES CULTURELLES, LE SPORT, LES LOISIRS : S'OUVRIR AU MONDE

Nous croyons que la culture muséale est un levier pour l'ouverture des jeunes au monde, et que le sport est un véritable catalyseur de discipline, de bien-être et de conscience de soi. Aussi, en 2024, ce sont **233 jeunes** qui ont saisi l'opportunité de notre offre dynamique de **Loisirs, Sport et Culture** :

**12** visites culturelles ont permis à **134 jeunes** de s'immerger dans l'histoire et la richesse de notre capitale

## Une trentaine

de jeunes se sont initiés aux sports durant la semaine des Missions Locales en juin 2024



# SE FORGER UNE IDENTITÉ CITOYENNE, UNE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

L'axe citoyenneté joue un rôle tout aussi important dans l'accompagnement des jeunes. Au-delà des compétences professionnelles, il s'agit de les préparer à devenir des **citoyens responsables, conscients de leurs droits et devoirs**, et capables de s'engager de manière active et éclairée dans leur environnement. **258 jeunes** ont bénéficié de 526 propositions. Les actions les plus appréciées incluent **l'accompagnement pour le permis de conduire (49 jeunes)**, **l'information sur le droit du travail et la laïcité (95 jeunes)**.





# Focus sur les Maisonnais

413 Maisonnais accompagnés dont 233 en premier accueil et, parmi ces derniers :



56 % Maisonnais | 44 % Maisonnaises



49,5 % des Maisonnais ont 18-21 ans  
43 % ont 22-25 ans



60 % de Maisonnais ont un niveau Bac et +  
37 % ont un niveau CAP/BEP  
23 % sont sans diplôme

6 % sont en situation de handicap



### Vers l'emploi et la formation

192 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit un taux d'insertion de 46,5 % dont :

|                                          |                         |                    |
|------------------------------------------|-------------------------|--------------------|
| 75 %                                     | 32 %                    | 3 %                |
| en emploi ou alternance                  | en formation, scolarité | en service civique |
| 144 jeunes, dont 30 jeunes en alternance | 61 jeunes               | 6 jeunes           |

Les quartiers Centre et Liberté Vert de Maisons concentrent près de 50 % des jeunes accompagnés. Toutefois, les taux d'insertion les plus élevés se trouvent à Alfort, Charentonneau, Berlioz, avec une très bonne transformation de l'accompagnement vers l'insertion.

69,4 % des NEET\* Maisonnais sont accompagnés par la Mission Locale.

Selon l'INSEE en 2021, 595 jeunes de 15-24 ans ne sont pas scolarisés, en formation ou en emploi (NEET) à Maisons-Alfort, soit 8 % de la population jeune.

\* NEET : Not in Education, Employment or Training, en français : ni en emploi, ni en études, ni en formation.

### Un accompagnement sur mesure

219 jeunes en suivi renforcé au cours de l'année soit 53 % des jeunes Maisonnais accompagnés dont :

|                         |                                    |                                                                    |
|-------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| 27 %                    | 35 %                               | 38 %                                                               |
| CEJ - 58 jeunes engagés | PACEA - 77 jeunes vers l'autonomie | PPAE - 84 jeunes en cotraitance avec France Travail Maisons-Alfort |

Des parcours adaptés : 2 324 entretiens, 729 passages en ateliers collectifs, soit 7,4 rencontres par jeune.

### # FOCUS RÉUSSITE

*Maisons-Alfort, un territoire moteur sur l'emploi et l'alternance : 75 % des insérés accèdent à l'emploi ou l'alternance, dont 30 jeunes en alternance.*



### Des partenaires engagés à nos côtés

Place d'Avenir – SANOFI : participation à cet événement, renforçant la visibilité auprès d'un acteur majeur du territoire.

“ Grâce à la Mission Locale, j'ai repris confiance et trouvé un apprentissage en quelques mois ! »

S., 17 ans

# Focus sur les Saint-Mauriens

309 Saint-Mauriens accompagnés dont 175 en premier accueil et, parmi ces derniers :



51 % Saint-Mauriens  
49 % Saint-Mauriennes



47 % Saint-Mauriens ont 22-25 ans  
46 % ont 18-21 ans



52 % de St-Mauriens ont un niveau Bac et +  
33 % ont un niveau CAP/BEP  
15 % sont sans diplôme

7 % sont en situation de handicap



### Vers l'emploi et la formation

148 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit un taux d'insertion de 47,8 % dont :

|                                          |                         |                    |
|------------------------------------------|-------------------------|--------------------|
| 71 %                                     | 36 %                    | 3 %                |
| en emploi ou alternance                  | en formation, scolarité | en service civique |
| 106 jeunes, dont 22 jeunes en alternance | 54 jeunes               | 5 jeunes           |

46 % des NEET Saint-Mauriens sont accompagnés par la Mission Locale.

Selon l'INSEE en 2021, 667 jeunes de 15-24 ans Saint-Mauriens ne sont pas scolarisés, en formation ou en emploi (NEET), soit 8 % de la population jeune. 143 jeunes résident dans le QPV Rives de la Marne (21,4 %). La Mission Locale accompagne 24 d'entre eux.

### Un accompagnement sur mesure

129 jeunes en suivi renforcé au cours de l'année soit 42 % des jeunes Saint-Mauriens dont :

|                         |                                    |                                                                |
|-------------------------|------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| 27 %                    | 27 %                               | 46 %                                                           |
| CEJ - 43 jeunes engagés | PACEA - 43 jeunes vers l'autonomie | PPAE - 73 jeunes en cotraitance avec France Travail Saint-Maur |

Des parcours adaptés : 1 732 entretiens, 475 passages en ateliers collectifs, soit 7,1 rencontres par jeune.

### # FOCUS RÉUSSITE QPV

*70 % des jeunes accompagnés dans le QPV sont entrés en situations professionnelles : 13 en emploi ou alternance, 7 en formation certifiantes. Malgré un environnement plus fragile, l'accompagnement de la Mission Locale produit des résultats très encourageants pour ces jeunes.*



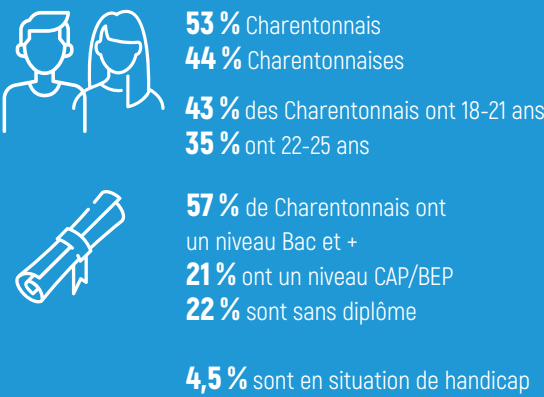
### Des partenaires engagés à nos côtés

- Forum jobs étudiants : participation avec la Ville et le service jeunesse en avril
- Échanges avec le Foyer Astruc en juin



# Focus sur les Charentonnais

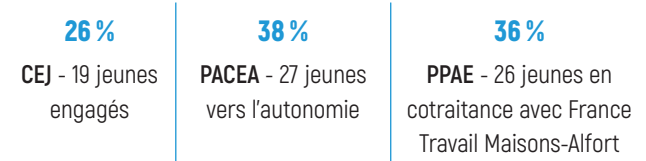
153 Charentonnais accompagnés dont 87 en premier accueil et, parmi ces derniers :



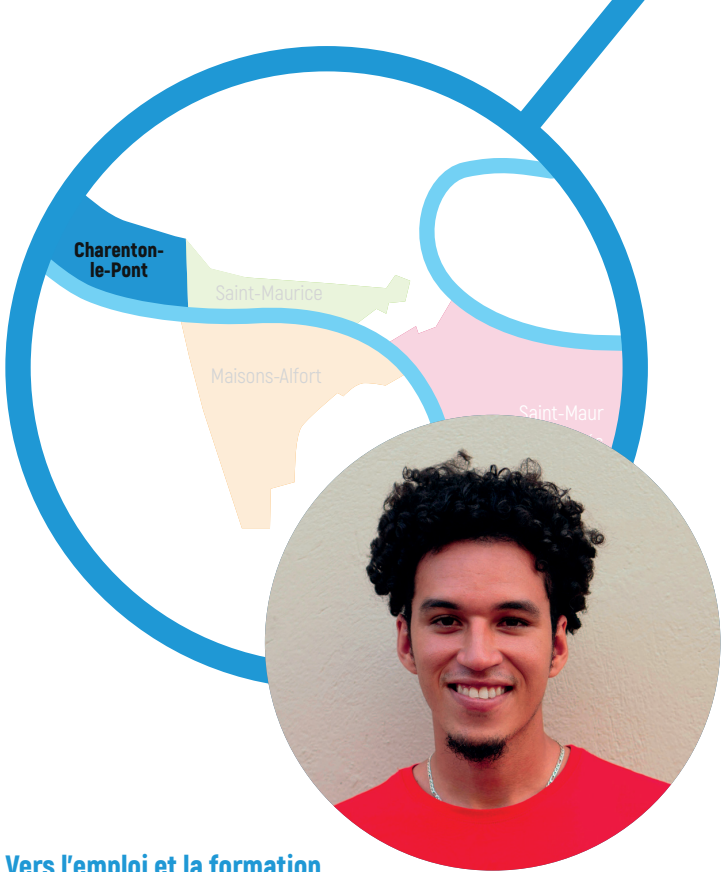
56 % des NEET Charentonnais sont accompagnés par la Mission Locale.  
Selon l'INSEE en 2021, 273 jeunes de 15-24 ans Charentonnais ne sont pas scolarisés, en formation ou en emploi (NEET), soit 8 % de la population jeune.

### Un accompagnement sur mesure

72 jeunes en suivi renforcé au cours de l'année soit 47 % des jeunes Charentonnais dont :

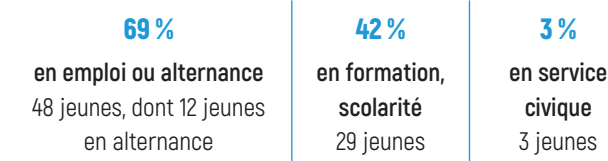


Des parcours adaptés : 1 001 entretiens, 317 passages en ateliers collectifs, soit 5,9 rencontres par jeune.



### Vers l'emploi et la formation

69 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit un taux d'insertion de 45 % dont :



### # FOCUS RÉUSSITE

Un enjeu : intensifier l'accompagnement pour transformer le potentiel en insertion  
Une bonne couverture des NEET à 56 % pour des jeunes Charentonnais plutôt hautement diplômés avec du potentiel, mais sans solution à un moment donné.

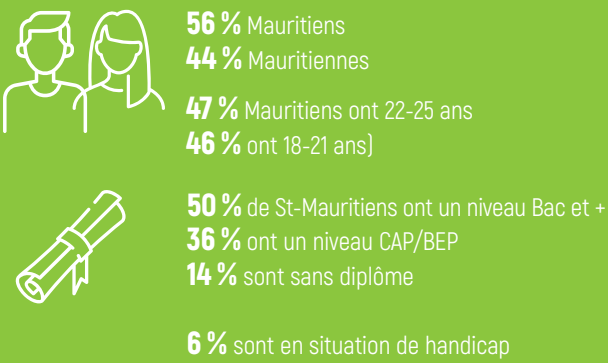


### Des partenaires engagés à nos côtés

- Salon Le Printemps de l'Emploi - Bercy : participation à un événement d'envergure départementale, élargissant le champ d'action au-delà du territoire immédiat.
- Collaboration avec le Service emploi et développement économique de la Ville de Charenton en septembre.

# Focus sur les Mauritiens

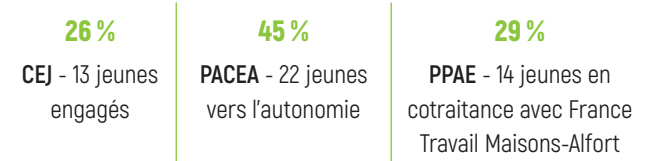
88 Mauritiens accompagnés dont 48 en premier accueil et, parmi ces derniers :



51 % des NEET Mauritiens sont accompagnés par la Mission Locale.  
Selon l'INSEE en 2021, 172 jeunes de 15-24 ans Mauritiens ne sont pas scolarisés, en formation ou en emploi (NEET), soit 11 % de la population jeune.

### Un accompagnement sur mesure

129 jeunes en suivi renforcé au cours de l'année soit 42 % des jeunes Mauritiens dont :



Des parcours adaptés : 545 entretiens, 164 passages en ateliers collectifs, soit 8 rencontres par jeune.



### Vers l'emploi et la formation

50 jeunes sont entrés en situation professionnelle, soit un taux d'insertion de 57 % dont :



### # FOCUS RÉUSSITE

Un modèle d'efficacité sur un territoire à taille humaine : à Saint-Maurice les jeunes sont à la fois mobilisés et insérés. Leur forte présence en suivi – 8 RDV/an en moyenne – s'accompagne de résultats probants : plus d'un jeune sur deux accède à l'emploi ou à une formation, avec un bon niveau en alternance. Ce territoire montre l'efficacité d'un accompagnement soutenu et ciblé.



### Des partenaires engagés à nos côtés

- Forum Le Réveil de l'Emploi : collaboration intercommunale pour l'organisation d'un forum emploi.
- Participe activement au Conseil Local de Santé Mentale de Saint-Maurice.



# De l'écran à l'engagement : notre communication digitale

Notre site internet est à la fois une référence sur notre offre de services et une page d'actualité sur les événements dédiés aux jeunes à l'interne comme chez nos partenaires. C'est aussi pour les jeunes, une possibilité de s'inscrire en ligne avant un premier entretien à la Mission Locale. Pour les entreprises, c'est le moyen de prendre contact avec nos chargées de relations entreprises et de recruter des futurs collaborateurs. Nous partageons à leur intention des informations sur les contrats et les différentes possibilités de mettre en place des partenariats visant l'intégration des jeunes au sein de leur équipe.

## FAIRE MOUCHE SUR LE WEB

Cette hausse souligne une **communication multi-canaux** déployée à l'échelle du territoire, relayée par les villes et les partenaires.

### Origine des visites sur le site internet

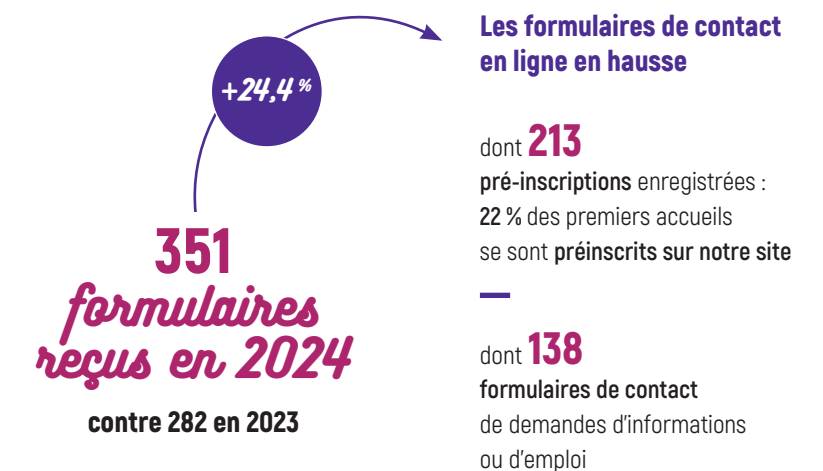
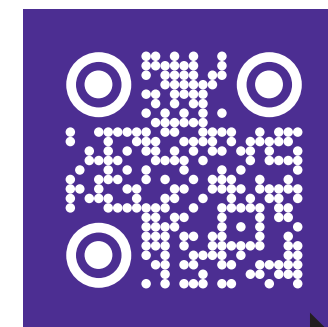
Un bon référencement sur la toile :

**61 %**

des internautes accèdent au site  
via un moteur de recherche

**33 %**

des visites se font en direct,  
grâce à notre **Linktree**  
(carte de visite numérique)





## NOS RÉSEAUX SOCIAUX, VITRINE DE NOTRE DYNAMISME ET DE NOTRE OFFRE DE SERVICES

### Valoriser nos actions auprès des jeunes et des partenaires...

Lancée en avril 2023, la page Instagram de la Mission Locale connaît une progression continue, en phase avec les usages des jeunes. Les données d'audience révèlent que 49 % des abonnés ont moins de 30 ans.

 **702 abonnés**  
**552 fans**

 **303 abonnés**  
175 en février 2023

### ...et développer notre réseau employeurs

Créée en octobre 2023, la page LinkedIn de la Mission Locale vise à valoriser nos actions auprès des partenaires, employeurs et institutions. En 2024, la page a enregistré :

- 5 674 impressions,
- 171 réactions.

 **229 abonnés**  
43 abonnés en février 2024 (après 5 mois)

## UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DES JEUNES : LA DÉMARCHE QUALITÉ

Depuis 2024, la Mission Locale de Maisons-Alfort est engagée résolument dans une **démarche d'amélioration continue**, articulée autour de trois piliers : la **qualité de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes**, la **consolidation des partenariats**, et la **structuration interne**.

Dans ce cadre, nous sommes actuellement engagés dans la **démarche de labellisation** portée par l'UNML, avec un **audit prévu fin 2025**. Ce processus mobilise l'ensemble de l'équipe autour d'un objectif partagé : améliorer la lisibilité, l'efficacité et la qualité de nos actions, en cohérence avec les attentes du référentiel national.

La parole des jeunes est au cœur de cette dynamique. Des **ateliers-débats**, des temps d'échange, des **témoignages de parcours** et des **questionnaires de satisfaction** ont été mis en place afin de recueillir leurs retours, mieux comprendre leurs attentes et ajuster nos pratiques. Ces éléments nourrissent en continu notre réflexion, notamment sur le **Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)** et les modalités d'accompagnement proposées, comme les ateliers collectifs.



Un travail collaboratif a également été mené autour des **valeurs fondamentales** de la Mission Locale – **accueil inconditionnel, bienveillance, respect, engagement, laïcité** – intégrées dans le **règlement intérieur** validé en Conseil d'administration en mars 2025, et au cœur du **projet associatif**, qui sera présenté à l'Assemblée Générale de Juin 2025.

La **relance du partenariat local** a constitué un axe structurant de notre action. Une dynamique de coopération renouvelée a été impulsée avec les **CFA, les institutions, les acteurs de l'insertion et de la formation, les associations locales** et les services de l'État, notamment à travers le **Diagnostic Territorial Partagé (DTP)**. Ces collaborations renforcent l'ancrage territorial et la fluidité des parcours jeunes.

Le partenariat avec les Missions locales du Val-de-Marne s'est aussi renforcé et s'est traduit par la signature de conventions de partenariat. Tout d'abord avec la **Mission Locale d'Ivry-Vitry** afin d'intégrer l'usage de l'**intelligence artificielle** dans l'accompagnement des jeunes.

Puis entre les **quatre Missions locales du territoire Paris Est Marne et Bois**, afin de formaliser notre coopération en matière de relations entreprises, de répondre aux besoins des jeunes mais aussi optimiser les ressources disponibles pour les entreprises.



Missions Locales  
du Val-de-Marne  
ILE-DE-FRANCE

De plus, nous avons également produit un logo pour identifier les Missions locales du Val-de-Marne pour lesquelles, la Mission Locale de Maisons-Alfort, Charenton, Saint-Maur, Saint-Maurice a siégé au lancement du comité départemental de l'emploi en Préfecture.



Enfin, un important travail de **mise en conformité RGPD** a été mené, avec l'appui de notre **Délégué à la Protection des Données (DPO)**, garantissant une gestion rigoureuse et éthique des données personnelles.



# Perspectives 2025

L'année 2025 marquera une étape décisive pour la Mission Locale, dans la continuité des transformations engagées en 2024. L'**audit de labellisation** prévu en fin d'année constituera un jalon structurant, témoin de notre engagement dans une démarche de qualité centrée sur l'amélioration continue, l'écoute des jeunes et l'efficacité de nos actions.

Nos priorités s'articulent autour de trois axes majeurs. D'abord, **l'égalité d'accès aux opportunités** : en renforçant la diversité des parcours proposés, en particulier pour les jeunes femmes, en promouvant l'alternance et les secteurs d'avenir, et en portant une attention spécifique aux jeunes résidant en quartiers prioritaires ou en veille active.

Ensuite, le **développement de partenariats économiques innovants** : avec l'organisation de temps forts (jobs dating, forums, ateliers pratiques), le renforcement du parrainage et de l'accueil de stagiaires, et la mobilisation des services RSE des entreprises pour co-construire des projets concrets.

Enfin, **la valorisation de la parole des jeunes**, à travers la création d'un conseil collaboratif, d'ateliers d'expression et d'un accompagnement plus horizontal, basé sur la confiance et le respect.

Par ailleurs, 2025 verra l'intensification des actions de **communication ciblée**, avec des contenus engageants (vidéos, podcasts, témoignages) pour mieux toucher les jeunes et valoriser les réussites. L'année sera aussi marquée par un effort renforcé d'**évaluation de l'impact**, via des outils de mesure (questionnaires, indicateurs sur le CEJ et le PACEA) afin d'ajuster nos offres de manière réactive et pertinente.

Ce cap ambitieux s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre de notre **projet associatif** et de notre mission de service public. Il repose sur une dynamique **collective, inclusive** et ancrée dans les réalités du territoire.



© Massonstock

© Felipe Diadi, © Edu Bastidas, © Edouardo Ramos, © natalia Blauth





**Mission Locale  
de Maisons-Alfort, Charenton,  
Saint-Maurice, Saint-Maur**

153 avenue du Général Leclerc  
94700 Maisons-Alfort

**[www.mlma94.org](http://www.mlma94.org)**

